

**siècles**

**Siècles**

Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »

42 | 2016

Zones humides et pouvoirs territoriaux

---

## Pouvoirs locaux, usages communautaires et zones humides dans les îles Shetland au XVIII<sup>e</sup> siècle

*Local powers, common uses and wetlands in the Shetland Islands in the 18<sup>th</sup> century*

**Audrey Beaudouin**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2955>

ISSN : 2275-2129

### Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

### Référence électronique

Audrey Beaudouin, « Pouvoirs locaux, usages communautaires et zones humides dans les îles Shetland au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Siècles* [En ligne], 42 | 2016, mis en ligne le 17 mars 2016, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2955>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Pouvoirs locaux, usages communautaires et zones humides dans les îles Shetland au XVIII<sup>e</sup> siècle

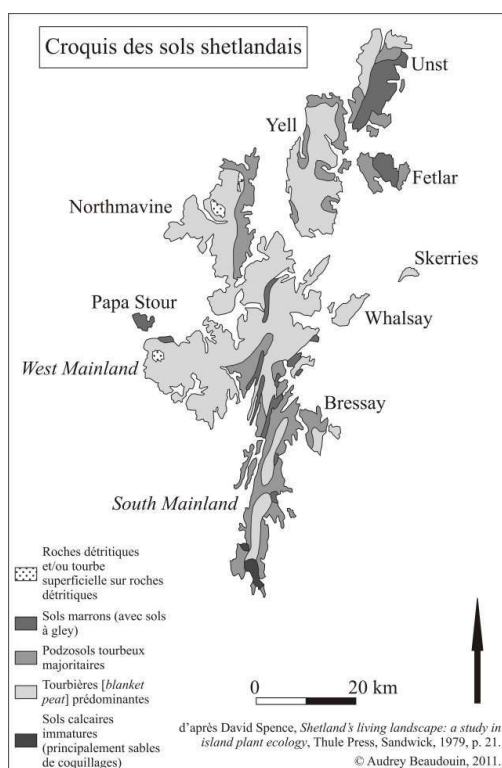
*Local powers, common uses and wetlands in the Shetland Islands in the 18<sup>th</sup> century*

**Audrey Beaudouin**

---

- 1 Dans le deuxième volume du compte rendu statistique de l'*Old Statistical Account of Scotland* publié en 1814, Sir John Sinclair écrit « qu'il serait certainement désirable de connaître, non seulement l'étendue totale des terres incultes dans chaque comté écossais, mais aussi quelle proportion de cet inculte pourrait être cultivée<sup>1</sup> » ; les sections qui suivent portent sur l'origine et la nature de la mousse de tourbe<sup>2</sup>, le drainage de tourbières humides<sup>3</sup>, l'utilisation de l'inondation sur les terres incultes pour les cultiver<sup>4</sup>, l'*improvement* des terres par retrait de la tourbe<sup>5</sup> et les systèmes de rotation culturale sur la tourbe<sup>6</sup>. Toutes ces sections concernent la mise en place de techniques et de stratégies de conquête de terres arables dans des zones humides.
- 2 Selon Sir John Sinclair seul 4 % du territoire shetlandais est cultivé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, laissant 96 % en terres incultes dont une grande portion, difficile à calculer, est recouverte de zones humides<sup>7</sup>. Dans les îles Shetland, les tourbières de couverture forment la plus grande partie des terres<sup>8</sup>.

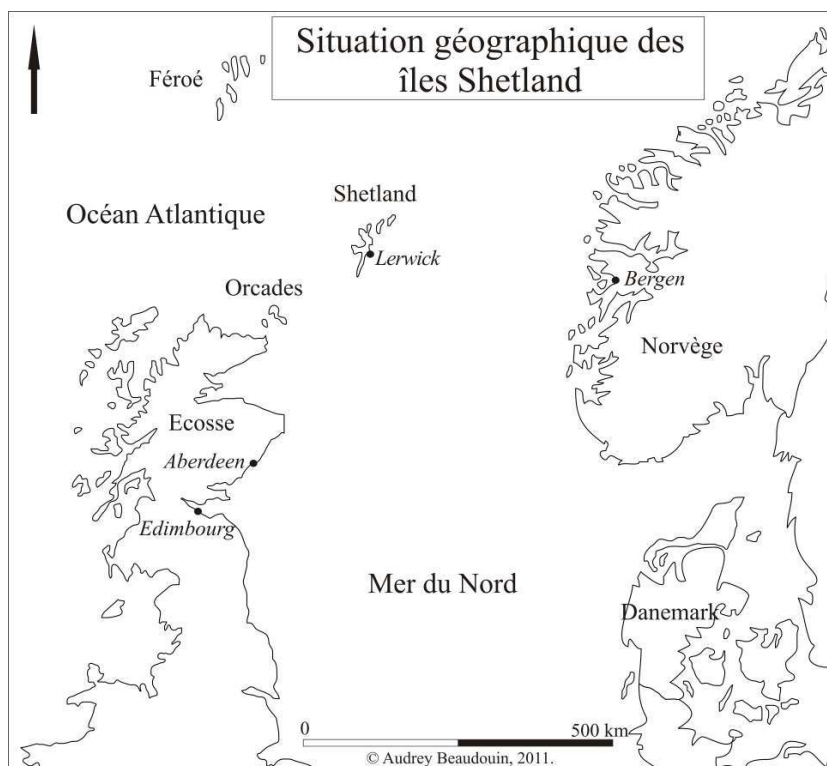
Fig. 1 : Croquis des sols shetlandais



Audrey Beaudouin, 2011, d'après David Spence, *Shetland's living landscape : a study in island plant ecology*, Thule Press, Sandwick, 1979, p. 21.

- 3 Ces zones de tourbières sont parsemées de lacs et ruisseaux, eux aussi forts nombreux<sup>9</sup>. Ces espaces sont porteurs de nombreuses ressources. Les lacs et ruisseaux fournissent truites et anguilles. Les ruisseaux sont utilisés pour leur faible force d'entraînement : des moulins, plutôt à roue horizontale, sont installés. Ce sont aussi de formidables réserves d'eau potable, élément fondamental à la survie des communautés insulaires<sup>10</sup>. Ramassée, séchée et compactée chaque année, la tourbe constitue le seul combustible dont les Shetlandais disposent. Sur ces tourbières, les Shetlandais cueillent de nombreux végétaux tels que les joncs ou la bruyère qu'ils utilisent comme matières premières pour l'artisanat ou la construction, ainsi que des plantes médicinales. Enfin, sur ces vastes espaces, les moutons, poneys, bovins et cochons sont élevés de manière extensive. Les moutons y paissent été comme hiver<sup>11</sup>.
- 4 L'archipel shetlandais se situe à 360 km à l'ouest des côtes norvégiennes et à 150 km au nord des côtes écossaises<sup>12</sup>. Sa façade ouest est bordée par l'océan atlantique nord et la mer du Nord baigne la côte est.

Fig. 2 : Situation géographique des îles Shetland



Audrey Beaudouin, 2011.

- 5 Cette situation géographique place les îles Shetland dans une zone environnementale spécifique où se sont développées des zones humides particulières. L'hydrographie shetlandaise est extrêmement complexe et dense. En effet, « les chutes de pluie relativement élevées, la faible évaporation, et une roche généralement imperméable ont conduit à un réseau de drainage de surface extrêmement développé, mais la plupart des bassins de drainage sont petits et il n'y a pas de rivière de grande taille<sup>13</sup> ». La densité de l'hydrographie de surface contribue à la formation et au maintien des tourbières de couverture qui sont des tourbières à sphaignes ombrotrophes<sup>14</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, Thomas Gifford décrit cet environnement particulier constitué de landes, de tourbières, de marais, de terres marécageuses, de lacs d'eau douce, de ruisseaux et de rus :

« Ces îles se situant dans le 13<sup>e</sup> climat nord, et encerclées par la mer, ne peuvent pas être pensées fertiles ; et étant toutes en collines et marais, tellement détrempées par les pluies presque perpétuelles qui tombent ici, spécialement pendant la saison hivernale, le sol est gardé tellement froid, que peu ou rien ne peut y pousser, spécialement dans l'intérieur des terres, qui est généralement entièrement couvert de landes et de mousses<sup>15</sup>. »

- 6 Jusqu'en 1469, date à laquelle elles rejoignent la couronne écossaise, les Shetland appartiennent au royaume du Danemark et de Norvège. Ce n'est cependant qu'en 1611 que les lois norvégiennes y sont abolies. Cette abolition ne signifie pas, néanmoins, l'arrêt complet des pratiques agro-pastorales et socioculturelles héritées de l'administration norvégienne telles que la gestion des communs sur les zones humides. Un siècle plus tard, les îles Shetland connaissent une transformation importante avec la mise en place des « tenures à poissons », un système au sein duquel les seigneurs-marchands favorisent la

pêche en introduisant les poissons pris par leurs tenanciers dans le montant de la rente de ces derniers. Dans ce mouvement, les seigneurs-marchands mais aussi les officiers des différentes cours de justice et les représentants de l'*earl* ou du roi dans l'archipel contribuent à l'administration, la gestion, la justice et l'encadrement socio économique des zones humides au cours du siècle. De prime abord, la mise en place des tenures à poissons et la protection des zones humides apparaissent étroitement liées. Mais comment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces tourbières sont-elles devenues des « espaces tampons » ? Pourquoi dans ces espaces les anciennes pratiques ont-elles été tolérées voire encouragées alors qu'un second processus de maritimisation des îles est enclenché par les seigneurs-marchands ? Cela semble d'autant plus surprenant que dans le reste de l'Écosse les zones humides sont progressivement individualisées. Nous étudierons le système juridico-légal qui encadre les usages et les ressources des zones humides avant de montrer comment ces dernières ne sont pas utilisées pour accroître leurs capacités productives agraires mais qu'elles contribuent à favoriser l'activité halieutique saisonnière soutenue par les pouvoirs locaux.

## Des communs peu conflictuels : zones humides, coutume et justice locales

- 7 En 1611, les îles Shetland intègrent le système législatif écossais. Elles enregistrent cependant des statuts locaux inspirés des textes scandinaves précédents qui réglementent l'espace rural au sens large et statuent sur les délits mineurs. Ainsi en 1623, le shérif des Orcades et des Shetland adopte à Kirkwall un acte qui concerne la coupe du jonc et la récolte de la partie supérieure de la tourbe appelée *flaws*. Cet acte statue sur le fait que « dorénavant personne ne doit couper du jonc ou découper la partie supérieure de la tourbe avant la fête du jour de Lammas<sup>16</sup> », c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> août, jour du festival de la récolte des blés. La trace de l'enregistrement des actes devant la cour du shérif est difficile à suivre au cours du XVII<sup>e</sup> siècle mais au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation est la suivante : 41 actes formant une coutume locale sont enregistrés par la cour du shérif et sont, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la base de la justice locale shetlandaise.
- 8 L'analyse des 41 actes montre comment sont gérées les ressources des zones humides. L'acte 36 statue sur les *flaws*, le jonc et la tourbe<sup>17</sup>. Les animaux doivent être empêchés de paître sur les *flaws* qui sont utilisés dans la construction des murs et des toits de l'habitat shetlandais<sup>18</sup>. Il est interdit de couper du jonc ou de récolter de la tourbe dans le commun voisin. La coupe du jonc est soumise à un calendrier précis. Comme dit précédemment, elle ne peut être effectuée qu'après le *Lammas-day*, et une fois l'ensemble des habitants d'un même commun prévenu. Combustible fondamental, la tourbe est fréquemment décrite dans les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Dans l'enquête statistique de Sir John Sinclair publiée à la fin du siècle, les pasteurs shetlandais se félicitent de la facilité d'extraction et de l'abondance de cette ressource dans les îles<sup>20</sup>. Le jonc est un autre bien précieux<sup>21</sup>. Ses fibres servent à faire des cordes de chaume pour les ballots de paille ou les toits des maisons et pour faire des *kishies*, des paniers en corde, et des bâts<sup>22</sup>. Les *kishies* sont d'une grande utilité au moment de la récolte de la tourbe : ils servent à descendre la tourbe depuis le haut des collines.
- 9 Enfin, c'est l'intégrité de ces espaces et leur « commonalité<sup>23</sup> » qui sont protégées par la coutume locale. Plusieurs actes concernent la gestion des communs, appelés *scattalds* dans

les Shetland. Les zones humides se trouvent sur ces *scattalds*, qui consistent en des regroupements de plusieurs villages autour d'espaces communs et qui possèdent des privilèges collectifs, comme la récolte de la tourbe, du jonc ou des *flaws*.

- 10 Pour les physiocrates du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces communs ainsi que les terres arables communes sont des espaces sujets aux conflits : selon eux, la commonalité et la collectivité empêchent le développement économique individuel et la propriété de chacun n'est pas respectée<sup>24</sup>. Les zones humides shetlandaises, en tant que terres communes, sont-elles pour autant sources de conflits ? Les Shetlandais et Shetlandaises dérogent-ils aux règles coutumières qui régissent les ressources des zones humides ? L'histoire judiciaire shetlandaise au XVIII<sup>e</sup> siècle peut être découpée en deux parties : une première période jusqu'en 1747 où la justice est principalement rendue localement chez les *bailies* et une seconde période, après 1747, où la cour régionale du shérif prend l'avantage.
- 11 Avant, 1747, c'est le tribunal du *bailie* qui règle les différends entre les habitants. Un seigneur local reçoit une charte de franchise qui lui permet d'établir une cour de basse justice<sup>25</sup>. L'*earl* de Morton, duc des Shetland, dans la charte de franchise nommant Andrew Sinclair *bailie* des paroisses unies de Dunrossness, Sandwick et Cunningsburgh, au sud des îles Shetland, précise que celui-ci doit faire respecter la loi et la coutume du pays<sup>26</sup>. Les sources pour ces cours de basse justice sont peu nombreuses et les règlements infra judiciaires probables. Nous possédons les minutes de trois cours de *bailie*, celles de Dunrossness pour la période 1731-1735, celles de Unst entre 1731 et 1733 et enfin, celles de Northmavine, plus tardives, entre 1744 et 1747. D'après Thomas Gifford, l'ensemble du territoire des îles Shetland est sous la juridiction de ces *bailies*<sup>27</sup>.
- 12 Dans ces minutes, très peu de conflits ont trait aux zones humides. Un seul cas est à noter. En 1732, dix habitants des villages de Rearwick, Skelberry et Mires sont jugés pour avoir coupé du jonc avant la date prévue par la coutume<sup>28</sup>. L'amende qu'ils ont à payer correspond à celle demandée dans l'acte de la coutume<sup>29</sup>. Au même moment, les conflits liés au pâturage, que ce soit celui des moutons ou celui des cochons, sont quant à eux très nombreux.
- 13 Cette constatation est similaire en ce qui concerne le tribunal du shérif. Seuls quelques procès concernent la tourbe et les *flaws* – trois pour la tourbe et un pour les *flaws* sur 1 078 procès entre 1700 et 1799. Il faut noter cependant que quand en 1746, le Parlement britannique met fin aux cours des *bailies*<sup>30</sup>, cela signifie, pour les Shetland, que la cour de justice qui juge dorénavant les offenses de basse justice se tient à Lerwick. La fin des cours de *bailie* favorise l'accès du tribunal aux personnes d'un statut social élevé : grands propriétaires terriens et seigneurs-marchands. Ainsi, le pasteur de Walls et Sandness, le Révérend David Thomson, écrit dans ses réponses à Sir John Sinclair que « depuis la suppression des baillies-barons par qui étaient jugées les petites disputes, le pasteur est nécessairement très troublé par les querelles qui surgissent entre les gens qui habitent à une certaine distance du siège de justice où ils pourraient obtenir réparation<sup>31</sup> ». Il existe cependant quelques procès qui concernent l'accès aux ressources des zones humides comme celui de John Jameson en 1787. Cet habitant de Houll sur l'île de Fetlar est attaqué en justice par l'intendant du domaine de Westshore car il aurait ramassé de la tourbe sur le pâturage de Lamb Hoga sans en avoir eu l'autorisation<sup>32</sup>. Son propriétaire, James Spence, écrit au poursuivant, Arthur Nicolson Junior, pour que celui-ci « [renonce] au procès, et empêche ainsi la difficulté pour le défenseur de faire un voyage de 30 miles et d'être sujet à des dépenses qu'il [est] incapable de porter<sup>33</sup> ».

- 14 Cette faible quantité de procès concernant les zones humides peut être expliquée de différentes manières. Il est possible que certains délits soient passés inaperçus : le paysage ouvert shetlandais facilite certes le contrôle sur les communs mais aucun contrôle n'est infaillible. De plus, certains conflits ont pu être résolus de manière infra judiciaire, en faisant par exemple appel au ministre du culte. Les propriétaires terriens n'ayant aucun intérêt économique pour ces espaces jusque dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ne cherchent pas à effectuer un contrôle aigu sur ces zones humides sur lesquelles les ressources peuvent, de plus, paraître inépuisables. Enfin, l'existence de règles strictes, codifiées dans la législation municipale shetlandaise, et probablement issues de pratiques locales et coutumières, a peut-être permis de maintenir un contrôle social efficace, le règlement étant considéré comme approprié à la situation locale par toutes les parties, des sans terres aux propriétaires terriens en passant par les tenanciers, les problèmes sont alors peu fréquents.

## Des communs protégés au XVIII<sup>e</sup> siècle

- 15 Ces zones humides extensives sont des espaces communs où la commonalité d'action est recherchée et où elle est effective tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, en dépit des attaques portées contre elle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pêche en eau douce reste possible, sans limitation aucune ; les moulins continuent à pouvoir être construits par un ou plusieurs individus sur n'importe quel ruisseau – ils sont payés par ceux qui souhaitent moudre leurs grains ; la récolte des roseaux, de la bruyère, des *flaws*, etc. n'est pas affectée ; et les droits d'accès aux tourbières restent inchangés même si l'on constate que c'est sur ces dernières que se focalisent les difficultés<sup>34</sup>. Dans certaines paroisses, l'accès à la tourbe est plus difficile. À Unst et Fetlar, le sol est sec et dénudé<sup>35</sup> et particulièrement rocailleux dans le cas de Unst<sup>36</sup>. La tourbe y est présente dans des quantités inférieures au reste du territoire shetlandais. De même, alors que dans les paroisses de Walls et Sandness, la tourbe est de bonne qualité et facile à extraire, les tourbes de Papa Stour sont sablonneuses<sup>37</sup>. De plus, certains propriétaires shetlandais semblent soudainement craindre pour la pérennité de cette ressource<sup>38</sup>. Est-ce parce qu'ils constatent une forte augmentation de la population dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Ou, parce qu'ils voient soudainement une valeur marchande dans la tourbe ? La réponse est difficile à donner. D'autres propriétaires terriens, constatant peut-être eux aussi l'augmentation de la population, condamnent le tourbage et les pratiques agraires qui utilisent la surface de la tourbe, car ils détériorent les pâtures ovines<sup>39</sup>.
- 16 Le point commun de ces différentes activités est qu'elles sont rarement réalisées par des individus seuls : la commonalité est une des clés pour comprendre l'utilisation des zones humides dans les Shetland au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les Shetlandais font construire et possèdent des moulins, seuls ou à plusieurs<sup>40</sup>. Selon le pasteur de Delting, le Révérend John Morisson, le produit de la pêche est partagé : les truites de mer pêchées début août à l'embouchure des ruisseaux ne sont jamais vendues mais offertes entre voisins<sup>41</sup>. Le jonc mais aussi les *flaws* peuvent eux aussi être récoltés en commun comme en témoigne le procès<sup>42</sup> évoqué précédemment où dix personnes sont allées cueillir le jonc ensemble. Il en va de même pour la récolte de la tourbe qui constitue selon Arthur Edmondston, un véritable « festival » :
- « Le tourbage constitua pendant longtemps dans les Shetland une sorte de festival. Trente ou quarante hommes étaient invités à couper la tourbe un jour donné, et ils

étaient superbement divertis pour leur effort ; et ceci, la même fête réalisée pour différentes personnes au cours de la saison<sup>43</sup>. »

- 17 Au niveau national, deux lois sont votées par le Parlement en 1695. Ces lois encadrent et statuent sur la division des communs<sup>44</sup>, des terres en *runrig*<sup>45</sup> ainsi que sur la division des tourbières – si ces dernières se situent sur des communs. Il y est clairement expliqué que « les dites mousses doivent rester communes, avec libre droit d'accès, qu'elles soient divisées ou non<sup>46</sup> ». Finalement, le maintien de la nature commune des tourbières, ruisseaux et lochs s'accorde parfaitement avec cet acte de 1695.
- 18 À la différence de ce que l'on observe sur le continent, il faut constater dans les îles Shetland l'absence presque complète de travaux de drainage systématique des terres afin de gagner des terres arables. Une nouvelle technique agraire qui augmente légèrement la quantité de terre arable cultivée est introduite. Cette technique, appelée *lazy-bed technique* ou *lazy-bed way*, est pratiquée en Écosse et dans les îles Shetland à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. Une bande de tourbe est découpée et retournée sur une bande de tourbe voisine sur laquelle on a déposé préalablement du varech ou de la fumure de bovin<sup>48</sup>. Cette technique est drainante et particulièrement utile sur les sols humides<sup>49</sup>.
- 19 À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques terres arables sont gagnées sur le commun. Les *outsets* sont des fermes nouvellement encloses sur les communs par les propriétaires terriens pour faire venir des pêcheurs<sup>50</sup>. Les *planticruets* forment des parcelles de cultures temporaires établies sur le commun<sup>51</sup>. Enfin, certaines parcelles de terres arables nouvellement conquises de l'autre côté du muret du village sont progressivement incorporées aux terres arables du village, le muret remontant le long de la pente de la colline<sup>52</sup>. Bien que ces terres arables soient gagnées aux dépens du commun shetlandais, ce ne sont pas les plus « mauvaises » terres – les « mousses », comme elles sont appelées par les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle – qui sont mises en valeur.
- 20 À proximité immédiate de leurs demeures, les propriétaires terriens remembrement les terres arables, les enclosent et expérimentent de nouvelles techniques agricoles<sup>53</sup>. Ce n'est toutefois qu'à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle que la *Shetland Agricultural Society* encourage ses membres à cultiver de nouvelles terres et indique quelles sont les bonnes pratiques à suivre pour pouvoir gagner un premium :
- « Le sol nouvellement cultivé, doit avoir été suffisamment tranché sur une profondeur d'au moins 10 pouces (env. 25,4 cm) [...] ; les *lazy-beds* ne seront pas autorisés à participer à la compétition<sup>54</sup>. »
- 21 Mais sur ces questions de division des communs et de remembrement des terres arables, la chronologie shetlandaise est en décalage avec la chronologie écossaise – et principalement avec les Lowlands où se produisent les modifications les plus précoces. Dans les Lowlands, les communs sont principalement divisés entre 1760 et 1815 et dès les années 1790, de nombreuses paroisses écossaises sont le théâtre d'enclosures, couvrant parfois la majeure partie des terres<sup>55</sup>. Dans les Shetland, les divisions des communs n'interviennent qu'entre 1850 et 1880. La principale raison pouvant expliquer ce décalage est économique. Avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les conditions techniques ne sont pas réunies pour mettre en place les fermes ovines qui se développent alors dans le reste de l'Écosse<sup>56</sup>, et les propriétaires terriens n'ont aucun intérêt financier à développer ce type de fermes. Ils se concentrent alors uniquement sur le développement d'une économie maritime.
- 22 L'absence de travaux sur les zones humides pour la conquête de nouvelles terres arables ainsi que le maintien de la nature commune des tourbières, lochs et ruisseaux, nous



amène au même constat que celui des ministres du culte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : les seigneurs-marchands ne se soucient pas des terres arables qu'ils délaissent au profit de la pêche<sup>57</sup>.

## Les communs : ressource stratégique pour la seconde maritimisation

- 23 Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les propriétaires terriens voient une opportunité : la législation britannique se fait plus dure pour les pêcheurs et marchands étrangers, un espace se crée de la sorte pour de nouveaux acteurs en mer du Nord et en Atlantique nord. Les propriétaires terriens mettent alors en place la *fishing tenure*, la « tenure à poissons ». Le plus ancien contrat de *fishing tenure* conservé à ce jour date de 1695. Il est passé entre le seigneur de Quendale, Laurence Sinclair, et quatre marchands de Dundee à qui il assure de vendre tout le poisson pêché par ses tenanciers<sup>58</sup>. Une *fishing tenure* est une tenure sur laquelle le tenancier donne toute sa pêche estivale à prix fixe et déterminé à l'avance, à son propriétaire en guise de rente. Ce dernier peut s'engager directement à la vente du poisson ou passer un contrat avec des marchands pour la revente. C'est cette dernière solution que choisit le seigneur de Quendale en 1695. Ce système entraîne alors un appauvrissement des tenanciers qui dépendent pour leurs matériels et leur nourriture du prix auquel le propriétaire achète le poisson. Brian Smith estime qu'à partir des années 1720 la majorité des propriétaires terriens shetlandais ont mis en place cette stratégie<sup>59</sup>.
- 24 Pour attirer davantage de pêcheurs, les propriétaires terriens subdivisent les fermes et les terres qu'ils possèdent. Leur principal argument est de fournir une petite ferme et de garantir un accès aux ressources du *scattald* pour tous leurs nouveaux tenanciers<sup>60</sup>. La présence d'un *scattald* extensif est un argument de vente pour un propriétaire terrien. Dans un rôle-rentier rédigé en 1772, le *scattald* de Outer Skaw sur Unst est décrit comme ayant « une bonne situation pour la pêche, le *scattald* est vaste et la tourbe proche<sup>61</sup> ». Brian Smith explique que dans « les années 1720, Thomas Gifford de Busta [...] [a] ré-énoncé la coutume shetlandaise comme étant un « élément utile et désirable pour le nouveau système de *fishing tenure* »<sup>62</sup> ». C'est cette même coutume qui statue sur l'accès à la tourbe, aux joncs et aux *flaws*.
- 25 À partir des années 1720 et de la mise en place des *fishing tenures*, nous constatons donc l'extension du domaine maritime et littoral dans la vie des hommes shetlandais qui doivent pêcher pour leur propriétaire terrien. Pendant l'été, ils résident sur la plage, dorment parfois sous leur bateau<sup>63</sup> ou logent dans des *fishermen's lodges*, construites à distance des villages et à proximité immédiate des plages d'où partent les pêcheurs et où le poisson est salé ou séché<sup>64</sup>. Les hommes shetlandais peuvent aussi quitter l'archipel pendant de longs mois pour pêcher sur les navires groenlandais ou pour embarquer avec la Navy<sup>65</sup>. Même si aucun village planifié pour la pêche n'est construit dans les Shetland<sup>66</sup>, alors que les exemples sont nombreux sur le *mainland* écossais<sup>67</sup>, il semble raisonnable de comparer la situation shetlandaise avec celle d'Ouessant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui « à l'image d'autres îles bretonnes, se tourne progressivement vers la pêche<sup>68</sup> ». Pour définir cette transformation, Emmanuelle Charpentier utilise le concept de « maritimisation » développé par les géographes qui le définissent comme un « processus d'acculturation individuel ou collectif à un milieu naturel : la mer », qui passe par « la pratique d'activités

humaines directement induites par le milieu maritime<sup>69</sup> ». Néanmoins dans le cas shetlandais la maritimisation a eu lieu dès l'époque médiévale et le début de l'époque moderne avec le développement de la pêche locale et du commerce avec les marchands hanséatiques ainsi qu'avec la mise en place de structures de pêche et de vente sur le littoral<sup>70</sup>. En ce sens, l'intensification et la systématisation de la présence masculine en mer au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent être définies comme la « seconde maritimisation » shetlandaise, une maritimisation essentiellement masculine car les femmes continuent à travailler dans les terres et prennent en charge une partie des activités agricoles.

- 26 Le désintérêt des propriétaires terriens pour la terre ferme ne concerne pas uniquement les terres arables mais aussi les autres activités terrestres des habitants. Dans leurs rapports à Sir John Sinclair, les pasteurs critiquent plusieurs choses : le manque d'*improvement*, le mariage précoce et l'augmentation de la population, la pauvreté et la non-spécialisation des Shetlandais. Les pasteurs déplorent le fait que la société shetlandaise ne soit pas divisée de la sorte : travailleurs de la terre / pêcheurs / ouvriers de manufactures<sup>71</sup>. À la place de cette organisation « rationnelle », ils critiquent ces Shetlandais qui sont pêcheurs pendant dix semaines, sur terre pendant neuf mois, cultivent la terre, sont hommes à tout-faire mal organisés, possèdent des moutons paissant sur le *scattald* et dont les femmes apportent des biens ou de l'argent en échange de leurs tricots.
- 27 Cette organisation qu'ils déplorent repose grandement sur un accès inconditionnel aux zones humides. Dans cette société du « servage par la dette » où le numéraire circule peu, les zones humides offrent la possibilité de manufacturer ses propres vêtements et chaussures, pour le tannage desquelles la potentille tormentille qui pousse en terrain acide est nécessaire<sup>72</sup>, de récolter de la tourbe, seul combustible de l'archipel, d'avoir accès à l'eau douce et potable, d'augmenter son panier alimentaire par la culture de choux sur les communs, en bordure de ruisseaux<sup>73</sup>, ainsi que par la pêche de poissons d'eau douce, et de faire paître les moutons qui permettent aux femmes de ramener un revenu complémentaire conséquent par la vente de tricots. Ce dernier point est par ailleurs fondamental pour saisir l'organisation shetlandaise. Ainsi, Gideon Gifford explique qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle « le produit des troupeaux de moutons représente une somme annuelle de 20 000 £ Sterling pour cette région sans avoir à déboursier un centime pour quelque matériel que ce soit » alors que pour la pêche, il faut « importer annuellement des équipements qui se montent à deux tiers de ce qu'ils rapportent même les bonnes années<sup>74</sup> ». Brian Smith écrit ainsi qu'« en laissant les *scattalds* virtuellement non-enclos et en consacrant leurs énergies à la partie maritime de leurs domaines, ils [les propriétaires terriens] donnèrent aux Shetlandais un espace de respiration<sup>75</sup> ».

## Conclusion

- 28 Encadrées par la coutume locale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les ressources des zones humides restent l'apanage des communautés locales pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs locaux étant trop absorbés par la pêche et le commerce pour s'en préoccuper. Ainsi, une « seconde maritimisation » des Shetland a lieu sous la forme des *fishing tenures* et avec le départ des hommes pendant de longs mois sur les bateaux de la Navy ou pour pêcher au Groenland.
- 29 Néanmoins, ce tableau positif de la protection des *scattalds* et par extension des zones humides mérite d'être nuancé. Ainsi, cette protection n'empêche pas la progression des

« attaques libérales<sup>76</sup> » contre les communs qui se concrétisent à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle avec l'application de l'Acte du Parlement de 1695 sur la division des communs. Elle n'empêche pas non plus une paupérisation des paysans-pêcheurs. Les pasteurs shetlandais indiquent à plusieurs reprises<sup>77</sup> dans leurs réponses à Sir John Sinclair que la volonté de certains seigneurs-marchands d'accroître le nombre de pêcheurs sur leurs terres entraîne en cas de mauvaise pêche estivale une situation de pauvreté et de dépendance. Ainsi, « ces nouveaux arrivants devenaient un fardeau [sur les épaules] de leur propriétaire<sup>78</sup> ».

- 30 Enfin, les îles Shetland ne sont pas les seules îles de l'océan Atlantique nord à voir se mettre en place au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles un système de pêche fondé sur l'obligation des tenanciers de vendre leur pêche à leur propriétaire. En Norvège, « [d]ans beaucoup de communautés insulaires du Møre et du Sør-Trøndelag [...] les pêcheurs étaient obligés de vendre leur pêche à leur propriétaire ou à son agent, condition de leur contrat de location pour leur maison ou cabane. Cette pratique, qui commença au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et continua jusque dans les années 1890, était comparable aux *fishing tenures* de la même époque dans les îles Shetland<sup>79</sup>. » Ainsi, dans les communautés insulaires du Møre et du Sør-Trøndelag, les pouvoirs locaux, pour accroître le nombre de pêcheurs, semblent avoir favorisé eux-aussi l'accès aux zones humides ou plus généralement aux communs.

---

## NOTES

1. John (sir) Sinclair (dir.), *Appendix to the General report of the Agricultural State, and Political Circumstances, of Scotland, drawn up for the consideration of the board of agriculture and internal improvement*, Édinburgh, Archibald Constable and Co., 1814, vol. 2, p. 1.
2. *Ibid.*, p. 2-14.
3. *Ibid.*, p. 15-16.
4. *Ibid.*, p. 17-37.
5. *Ibid.*, p. 38-52.
6. *Ibid.*, p. 53-59.
7. *Ibid.*, p. 2.
8. David Spence, *Shetland's living landscape: a study in island plant ecology*, Sandwick, Thule Press, 1979, p. 21.
9. Cf. Image satellite des îles Shetland : NASA, *Shetland Islands (Landsat 7's)*, 6 juin 2004, disponible en ligne <http://earthobservatory.nasa.gov/IOTD/view.php?id=4546> [page consultée le 10 mars 2015].
10. Thomas Chiron, « Les îles de Bretagne et leurs ressources en eau : trois siècles de gestion communale (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, n° 116-2, 2011, p. 121-139.
11. Audrey Beaudouin, « Les zones humides shetlandaises : des espaces communautaires face aux mutations sociales du XVIII<sup>e</sup> siècle », Vincennes, Groupe d'Histoire des Zones Humides, 2011, p. 47-64.
12. *Shetland in Statistics*, Lerwick, Shetland Islands Council, 2011, p. 3.

13. P. S. Maitland et R. H. Britton, « The Fresh Waters of Shetland: I. The Strategy of a Synoptic Resource Analysis », *Scottish Geographical Magazine*, n° 101-3, 1985, p. 151.
14. José Durfort, *Les Tourbières de Bretagne, Mèze, Biotope*, coll. « Les Cahiers Naturalistes de Bretagne », 2007, p. 24.
15. Thomas Gifford, *An Historical description of the Zetland Islands in the year 1733. With an appendix of illustrative documents*, Sandwick, Thule Print Ltd., 1976, p. 23.
16. « Acts and statutes of the Lawthing, Sheriff and Justice Courts within Orkney and Zetland M.DC.II-M.DC.XLIV », *Miscellany of the Maitland Club, Consisting of Original Papers and Other Documents Illustrative of the History and Literature of Scotland*, Édimbourg, 1840, vol. 1, p. 197.
17. « The old Country Acts, or Abridgements thereof » dans *An Historical description of the Zetland Islands [...]*, p. 84.
18. Susan Knox, *The Making of the Shetland Landscape*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 2003, p. 237.
19. Voir par exemple Thomas Gifford, *An Historical description of the Zetland Islands [...]*, p. 24.
20. David Thomson, « Parish of Walls and Sandness » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 20, p. 112; James Gordon, « United parishes of North Yell and Fetlar » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 13, p. 283; John Menzies, « United Parishes of Bressay, Burra, and Quarff » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 10, p. 195.
21. « The old Country Acts [...] », p. 84.
22. Alexander Fenton, *The Northern Isles: Orkney and Shetland*, East Linton, Tuckwell Press Ltd., 1997, p. 264.
23. La commonalité : la nature commune.
24. Voir par exemple: Eric Hobsbawm, « Scottish Reformers of the Eighteenth Century and Capitalist Agriculture » dans E. Hobsbawm (dir.), *Peasants in History: Essays in Honour of Daniel Thorner*, Calcutta-Delhi-Bombay-Madras-Oxford, Oxford University Press, 1980, p. 3-29.
25. Leah Leneman, *Living in Atholl, A Social History of the Estates 1685-1785*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1986, p. 153.
26. Shetland Archives [désormais « S.A. »], GD150/2534B/6, Commission by George Earl of Morton to Andrew Sinclair, brother of Robert Sinclair of Quendall, to be Bailie of Dunrosness, Sandwick and Cunningsburgh, 1730.
27. T. Gifford, *An Historical description of the Zetland Islands [...]*, p. 46-47.
28. National Archives of Scotland [désormais « N.A.S. »], RH11/29/1, Dunrossness Sandwick and Cunningsburgh: Bailie Court Book 1731-1735, p. 9.
29. « The old Country Acts [...] », p. 84.
30. Heritable Jurisdictions (Scotland), Act 1746, 20 Geo. II c. 43, 1746.
31. D. Thomson, « Parish of Walls and Sandness [...] », p. 114.
32. S.A., SC12/6/1787/28, Representation and petition (concerning cutting peats on petitioner's pasture), 1787.
33. *Ibid.*, Liasse 4, p. 2.
34. S. Knox, *The Making of the Shetland Landscape [...]*, p. 56-57.
35. J. Gordon, « United parishes of North Yell and Fetlar [...] », p. 16 ; Thomas Mouat et James Barclay, « Island and parish of Unst in Shetland » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 12, p. 17.
36. T. Mouat et J. Barclay, « Island and parish of Unst in Shetland [...] », p. 17.
37. D. Thomson, « Parish of Walls and Sandness [...] », p. 112.
38. S.A., SC12/6/1795/29, Petition for interdict (to prohibit defenders from cutting divots in the scattald of Burravoe), 1795.

39. S.A., SC12/6/1797/45, Summons of molestation (concerning kelp houses at Aith), 1797 ; N.A.S., RH9/15/157/9, The old country acts or abridgment thereof with some later additions thereto, recorded in sheriff court books of Shetland, with observations, 1810, p. 30.
40. A. Fenton, *The Northern Isles [...]*, p. 402-403.
41. John Morison, « Parish of Delting » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 1, p. 387.
42. N.A.S., RH11/29/1, Dunrossness Sandwick and Cunningsburgh: Bailie Court Book 1731-1735 [...], p. 9.
43. Arthur Edmondston, *A View of the Ancient and Present State of the Zetland Islands; Including their Civil, Political, and Natural History; Antiquities and an Account of their Agriculture, Fisheries, Commerce, and the State of Society and Manners*, Édimbourg, John Ballantyne and Co., 1809, vol. 1, p. 178.
44. « 1695/5/204 : Act concerning the dividing of commonties » dans K. M. Brown *e.a.* (dirs.), *Records of the Parliaments of Scotland to 1707*, St Andrews, 2007. Disponible en ligne : <http://www.rps.ac.uk/trans/1695/5/204> [page consultée le 3 novembre 2015].
45. « 1695/5/156 : Act anent lands lying in runrig » dans *Id.* Disponible en ligne : <http://www.rps.ac.uk/trans/1695/5/156> [page consultée le 3 novembre 2015].
46. « 1695/5/204 : Act concerning the dividing of commonties » dans *Id.* (<http://www.rps.ac.uk/trans/1695/5/204> [page consultée le 3 novembre 2015]).
47. Ian Whyte, *Agriculture and Society in Seventeenth Century Scotland*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 1979, p. 68 ; Patrick Neill, *A Tour Through Some of the Islands of Orkney and Shetland, With a View Chiefly to Objects of Natural History, but Including Also Occasional Remarks on the State of the Inhabitants, Their Husbandry, and Fisheries*, Édimbourg, A. Constable and Company and John Murray, 1806, p. 74.
48. Ronald Miller, « Lazy-bed Cultivation in Scotland », *Norveg. Tidsskrift for folkelivsgransking / Journal of Norwegian ethnology*, n° 13, 1968, p. 95-96, 103.
49. A. Fenton, *The Northern Isles [...]*, p. 285 ; R. Miller, « Lazy-bed Cultivation in Scotland [...] », p. 96.
50. *Ibid.*, p. 36-42.
51. *Ibid.*, p. 34 ; Alexander Fenton, *The Northern Isles [...]*, p. 101-105.
52. Susan Knox, *The Making of the Shetland Landscape [...]*, p. 42-45.
53. *Ibid.*, p. 148-149.
54. S.A., SA4/3000/11/5/9, Premiums to be given by the Shetland Society for the year 1817, in the District comprehending the Parishes of Nesting, Lunnasting, Whalsay, and Delting, p. 2.
55. Thomas M. Devine, « L'évolution agraire et sociale des Lowlands d'Écosse de 1680 à 1815 », *Histoire, économie et société*, n° 18-1, 1999, p. 169-170.
56. Susan Knox, *The Making of the Shetland Landscape [...]*, p. 59.
57. Voir par exemple J. Menzies, « United Parishes of Bressay, Burra, and Quarff [...] », p. 199 ; J. Morison, « Parish of Delting [...] », p. 395 ; Andrew Dishington, « United parishes of mid and south Yell » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 2, p. 574 ; Patrick Barclay, « United Parishes of Aithsting and Sandsting » dans *id.*, vol. 7, p. 593-594 ; D. Thomson, « Parish of Walls and Sandness [...] », p. 106.
58. S.A., SC12/53/1 cité dans Brian Smith, *Toons and Tenants, Settlement and society in Shetland 1299-1899*, Lerwick, Shetland Times Ltd., 2000, p. 70.
59. *Ibid.*, p. 71.
60. Brian Smith, « What is a Scattald? Rural Communities in Shetland, 1400-1900 » dans Barbara E. Crawford (dir.), *Essays in Shetland history: Heidursrit to T.M.Y. Manson*, Lerwick, Shetland Times Ltd., 1984, p. 108.
61. N.A.S., RH4/102, Rental of Lordship of Shetland, 1772, f° 52.
62. B. Smith, « What is a Scattald? [...] », p. 108.
63. S.A., SC12/6/1788/28, Petition (stealing roof of petitioner's fishers' lodge at Uya), 1788.

64. Ian Tait, *Shetland vernacular buildings, 1600-1900*, Lerwick, Shetland Times, 2012, p. 494.
65. D. Thomson, « Parish of Walls and Sandness [...] », p. 106 ; J. Gordon, « United parishes of North Yell and Fetlar [...] », p. 290 ; John Mill, « Parish of Dunrossness in Zetland » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 7, p. 395 ; J. Morison, « Parish of Delting [...] », p. 396 ; P. Barclay, « United Parishes of Aithsting and Sandsting [...] », p. 597 ; Arthur Edmondson, *A View of the Ancient and Present State of the Zetland Islands. Including their Civil, Political, and Natural History, Antiquities and an Account of their Agriculture, Fisheries, Commerce, and the State of Society and Manners*, Édimbourg, John Ballantyne and Co., 1809, vol. 2, p. 62-72.
66. John Morison, « Parish of Delting [...] », p. 403 ; A Friend to Statistical Inquiries, « Parish of Nesting » dans John (sir) Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 17, p. 501-502.
67. Douglas G. Lockhart, « Lotted Lands and Planned Villages in North-East Scotland », *The Agricultural History Review*, n° 49-1, 2001, p. 17-40 ; J. M. Houston, « Village planning in Scotland, 1745-1845 », *Advancement of Science*, n° 5, 1948, p. 129-132.
68. Emmanuelle Charpentier, *Le Littoral et les hommes : espaces et sociétés des côtes nord de la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, Université Européenne de Bretagne, 2009, p. 235. Voir aussi : Dominique Guillemet, *Les Îles de l'Ouest, de Bréhat à Oléron : Du Moyen Âge à la Révolution*, La Crèche, Geste Éditions, 2007.
69. Françoise Péron, « De la maritimité... » dans Françoise Péron et Jean Rieucou (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 14.
70. Hance D. Smith, « The Ship Merchants, 1550-1710 » dans *Shetland Life and Trade 1550-1914*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 2003, p. 10-45 ; I. Tait, *Shetland vernacular buildings [...]*.
71. Voir par exemple : William Jack, « Parish of Northmaven » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 12, p. 367-368.
72. James Fea, *Considerations of the Fisheries in the Scotch Islands*, Londres, 1787, p. 76 ; Patrick Barclay, « United Parishes of Aithsting and Sandsting [...] », p. 443 ; Samuel Hibbert, *A Description of the Shetland Islands, Comprising an Account of their Geology, Scenery, Antiquities, and Superstitions*, Édimbourg, Archibald Constable and Co., 1822, p. 443.
73. A. Fenton, *The Northern Isles [...]*, p. 101-105.
74. S.A., SC12/6/1794/15, Petition (interdict against illegal dyke), 1794.
75. B. Smith, « What is a Scattald? [...] », p. 109.
76. Marie-Danielle Demélas et Nadine Vivier, *Les Propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914). Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
77. A Friend to Statistical Inquiries, « Parish of Nesting » dans J. Sinclair (dir.), *The Statistical Account of Scotland 1791-1799*, vol. 17, p. 499 ; J. Menzies, « United Parishes of Bressay, Burra, and Quarff [...] », p. 197 ; D. Thomson, « Parish of Walls and Sandness [...] », p. 106.
78. A Friend to Statistical Inquiries, « Parish of Nesting [...] », p. 499.
79. Michael Jones, « Cultural Landscape Change on the Outer Coast of Central Norway », *Northern Studies*, vol. 22, 1985, p. 10.

---

## RÉSUMÉS

Les îles Shetland connaissent de profonds changements sociaux au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les auteurs contemporains comme Adam Smith, le plus symptomatique d'entre eux est la mise en place des

« tenures à poissons » sur lesquelles les tenanciers paient leur rente en poissons. Bien qu'influencés par l'idéologie dominante de la physiocratie agricole, les pouvoirs locaux shetlandais délaissent pour un temps leurs terres arables et concentrent leur attention sur la richesse des fonds marins. Pour pêcher, il leur faut des hommes et pour faire rester ces hommes dans les Shetland, il faut leur conserver un « espace de respiration » comme l'a si bien écrit Brian Smith. C'est ce rôle d'« espace de respiration » que tiendront les zones humides au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

The Shetland Islands underwent important social changes in the 18th century. For contemporaries like Adam Smith, the most symptomatic of them was the establishment of “fishing tenures” for which the tenants paid their rent in fish. Although influenced by the dominant ideology of agricultural improvement, Shetland local powers abandoned their farmlands for a time and focused their attention on the wealth of the sea. But in order to fish, they needed men and they needed the men to stay in Shetland and in order to do that they had to offer them what Brian Smith described as a “breathing space”. It was this role of “breathing space” that the wetlands held during the 18th century.

## INDEX

**Mots-clés** : histoire environnementale, histoire rurale, zones humides

**Keywords** : environmental history, rural history, wetlands, Shetland Islands, United Kingdom, 18th century

**Index géographique** : îles Shetland, Royaume-Uni

**Index chronologique** : XVIII<sup>e</sup> siècle

## AUTEUR

**AUDREY BEAUDOUIN**

Doctorante en histoire moderne

CNRS – CERHIO (UMR 6258), Université Rennes 2 et Département des Études Historiques, Norges teknisk-naturvitenskapelige universitet (NTNU), Norvège